

Le guide de la DENC intitulé « Guide pour l'organisation de la scolarité et des enseignements dans les écoles du premier degré pour la 5^e période de l'année 2021 en Nouvelle-Calédonie » donne les principales missions confiées aux membres du DESED.

- **Accompagner et répondre aux besoins des élèves en accompagnant les enfants dont des membres de la famille sont décédés.**

Les enseignants pourront être confrontés à cette situation. Dans un tel cas, il ne faudra pas hésiter à contacter le DESED de sa circonscription, et plus particulièrement la ou le psychologue scolaire.

La Fédération Calédonienne des Psychologues informe de la création d'un **Dispositif de Soutien et d'Accompagnement aux endeuillés très récemment mis en place avec un numéro vert : 05 01 11**. Ce dispositif, composé de personnels spécialisés dans la clinique du deuil, propose un accompagnement aux familles et enfants qui le souhaitent.

- **Accompagner et répondre aux besoins des élèves pour lutter contre le décrochage scolaire.**

Les enseignants ont déjà connaissance des élèves qui présentaient des difficultés avant le confinement. Il s'agira donc pour eux, d'être particulièrement présent pour ces élèves ainsi que pour ceux qui montreraient des signes de décrochage qui perdureraient au-delà de quelques jours de classe.

Au travers des séquences d'apprentissage, l'enseignant évaluera le degré d'acquisition des notions abordées. L'évaluation des acquis pourra prendre différentes formes : observation régulière des élèves, tests-bilans ponctuels, individualisés et/ou collectifs pour affiner ces premiers diagnostics. Les élèves les plus en difficulté relèveront de l'accompagnement par les personnels du DESED (psychologues scolaires et enseignants spécialisés) en priorité au sein de leurs classes.

Une attention particulière sera portée aux apprentissages de la lecture et de l'écriture pour les élèves, notamment en GS, CP et en CE1 : il conviendra de s'assurer que les élèves, en fonction de leurs possibilités, acquièrent la conscience phonologique et le principe alphabétique, un niveau de lecture et d'écriture suffisant pour faciliter le passage dans la classe supérieure.

→ *Sur la circonscription, rôle des enseignantes spécialisées*

- Les priorités

- *Se concentrer sur les classes de CP, CE1 et de CE2 (en particulier les élèves de CE2 qui n'ont toujours pas automatisé les stratégies de décodage).*
- *Aider les enseignants à évaluer les acquis et besoins des élèves les plus fragiles, en français et en mathématiques.*
- *Participer au traitement des difficultés scolaires principalement sous la forme de co-enseignement dans la classe (rappel : le protocole sanitaire prévoit d'éviter le « brassage » des élèves)*

- Organisation temporelle

- *Semaine 1 : pas de prise en charge mais présence dans les classes pour aider à évaluer les acquis des élèves « fragiles » dans la perspective d'une prise en charge à partir de la semaine 2.*
- *Semaine 2: démarrage des prises en charge des élèves (s'appuyer sur ce qui était prévu en fin P3 et réactualisé lors de l'évaluation faite en semaine 1).*

- **Parcours scolaire et évaluation**

L'identification des compétences non acquises par les élèves préalablement repérés permettra de préparer au mieux la différenciation nécessaire à la rentrée 2022. En ce sens, des outils d'activités de lecture permettant de mesurer ces compétences seront proposés. Des PSI pourront être élaborés pour contribuer à la bonne transition entre les deux niveaux de classe.

→ *Sur la circonscription, les enseignantes spécialisées aideront en fin d'année, les équipes à réaliser le « PSI passerelle » des élèves les plus fragiles afin de poursuivre les apprentissages dont ils auront besoin dès la période 1 de 2022.*

- **Le recours au service des enseignants non chargés de classe.**

Les enseignantes du DESED, les maîtres de soutien, les enseignants LK, pourront être mobilisés pour participer à l'enseignement à distance et en présentiel, en cas de besoin, et avec l'accord de l'employeur.

→ *Les enseignantes spécialisées*

- *S'intègrent au dispositif d'enseignement hybride (à distance ou en présentiel) élaboré au niveau des écoles de référence.*
- *A cette fin, utilisent les différents outils permettant d'assurer cet enseignement hybride : application de visioconférence mais aussi téléphone.*

- **Une contribution au déploiement de l'enseignement hybride dans les écoles de rattachement.**

Les enseignantes du DESED, dans leur rôle de personne ressource, peuvent participer aux côtés des conseillères pédagogiques à des échanges de pratiques permettant aux enseignants d'apprendre à enseigner de manière hybride.

Annexe : quelques enjeux prioritaires pour la classe de cours préparatoire.

En français :

La priorité est de **conforter et de poursuivre l'apprentissage de la lecture et de l'écriture** (au moins 2 heures 30 quotidiennes sur la base d'une journée complète)

- Reprise et consolidation des correspondances graphèmes-phonèmes travaillées avant et pendant le confinement
- Étude de nouvelles CGP à raison de 2h par semaine (2 correspondances par semaine)
- Entraînement **quotidien à la fluence** (de mots et de textes 100% déchiffrables) : se baser sur les dernières évaluations Ouralec pour les classes qui auront eu le temps. Il est possible si les conditions sont réunies de procéder comme prévu initialement à la 4^{ème} passation.
- Entraînement aux **gestes d'écriture** à partir des CGP étudiées, de mots, de phrases mais aussi la **rédaction** de 2 ou 3 phrases porteuses de sens
- Une activité ritualisée de **vocabulaire** deux fois/semaine (lien vers Je rentre au CP)
<https://eduscol.education.fr/126/je-rentre-au-cp>
- Travail sur la **compréhension** et renforcement du **plaisir de lire** à partir de textes lus par l'enseignant (renvoi vers les listes de références cycle 2) qui sera suivi par des échanges oraux entre les élèves et les enseignants sur le sens du texte et complété par des questions de vocabulaire.
- Entraînement à l'**expression orale** par l'organisation d'échanges dans des situations diverses (séances d'apprentissage, régulation de la vie de classe, narration de la période de confinement, etc.) en portant une attention particulière sur la précision du lexique, la chronologie des événements et le respect de la parole de chacun

En mathématiques :

La priorité est :

=> de conforter la **construction de la numération écrite et orale** jusqu'à 100

=> de renforcer et d'étendre la capacité à mener oralement et par écrit des **calculs additifs**

=> d'assurer l'aisance dans la **résolution de problèmes** du champ additif (au moins 1h30 quotidienne).

- Calcul mental pour réaliser des additions et des soustractions
- Numération : dénombrement (passage d'une écriture à une autre, décomposition en unité de numération), lecture et écriture de nombre
- Résolution des problèmes